

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Désignation d'un  
Conseiller Municipal  
chargé des questions de  
défense**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 8 avril 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 5 mai 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 mai 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur MAILLARD

**N° DE DOSSIER** : 08 C 06

**OBJET** : DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

\_\_\_\_\_

**Mesdames, Messieurs,**

Conformément à une décision gouvernementale, il a été institué au sein de chaque Conseil Municipal, la fonction de Conseiller Municipal chargé des questions de défense.

Cette décision fait suite à la professionnalisation des armées et à la fin de la conscription.

Pour renforcer le lien Armée Nation, le Gouvernement a également décidé de développer la réserve opérationnelle et citoyenne.

Ce Conseiller sera l'interlocuteur privilégié pour les questions de défense. Il recevra une information régulière pour qu'il puisse s'impliquer sur les aspects relatifs à la nouvelle réserve citoyenne et au recensement.

Je vous propose de désigner Monsieur Fabrice RAVEL.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les candidatures de Monsieur Fabrice RAVEL et de Monsieur Jean-Noël BLANC,

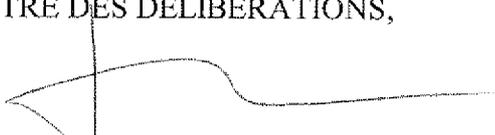
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

|  |    |
|--|----|
| <b><u>Présents</u></b> : .....                                   | 39 |
| <b><u>Ne participent pas au vote</u></b> : .....                 | 4  |
| <b><u>Votants</u></b> : .....                                    | 35 |
| <b><u>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne</u></b> : .....    | 35 |
| <b><u>Blancs et nuls</u></b> : .....                             | 0  |
| <b><u>Exprimés</u></b> : .....                                   | 35 |
| <b><u>A obtenu</u></b> : Monsieur Fabrice RAVEL<br>(trente)..... | 30 |
| <b><u>A obtenu</u></b> : Monsieur Jean-Noël BLANC<br>(cinq)..... | 5  |

Monsieur Fabrice RAVEL est désigné Conseiller Municipal chargé des questions de défense.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

  
Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye